
RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023



NOUS CONTACTER

CIAP 44
31 boulevard Einstein
44300 NANTES
06 40 79 73 79
celine.noblot@ciap-pdl.fr

SOMMAIRE

■ Rapport moral et d'orientations	3
■ Définition d'un projet stratégique à 5 ans	4
Axe 1 : Accompagner des projets vers une installation viable, vivable et pérenne	7
■ Formation Paysan Créatif	8
■ Portage temporaire d'activité	15
■ Espaces-test Permanents	19
■ Suivi post-installation	24
■ Expérimentation d'espace-test éphémère en élevage	25
Axe 2 : Animer une dynamique de réseau au service de nos missions	26
■ Contribution aux dynamiques territoriales pour l'installation	26
■ Renforcement des liens entre porteurs de projets, paysans	28
Axe 3 : Renforcer la visibilité et l'attractivité de nos actions et des métiers agricoles	30
■ Actions d'information et d'orientation des porteurs de projet	30
■ Valorisation des actions menées	33
Axe 4 : Innover et créer de nouvelles synergies pour accomplir notre mission	34
Axe transversal : Consolider la gouvernance et le modèle économique au service du projet	36
■ Gouvernance	36
■ Ressources humaines salariées	38
■ Rapport financier 2023	39
■ Le bilan 2023 en un coup d'oeil	43

■ Rapport moral et d'orientations

En 2022, nous avons quitté le navire régional pour construire une nouvelle embarcation départementale. Grâce à un équipage volontaire, motivé et expérimenté, nous avons commencé cette nouvelle aventure avec nos voiles gonflées par la dynamique générée depuis plus de 10 ans sur le 44.

En 2023, nous avons fait le choix d'une escale stratégique, pour embarquer de nouveaux équipiers et se poser pour définir un nouveau cap.

Nous avons rêvé d'un monde idéal dans lequel la CIAP 44 n'aurait même plus besoin d'exister, un monde où

- de nombreuses personnes issues ou non du milieu agricole pourraient s'installer en agriculture paysanne, et quelle que soit sa forme sociétaire
- où l'accès au foncier serait facilité
- où les dynamiques territoriales assureraient un accompagnement dans la durée
- où chaque paysan puisse vivre convenablement de son travail

Nous avons reprécisé notre mission (cf page suivante !), mission d'intérêt général que nous remplissons grâce à une belle dynamique d'équipe de salariés et d'administrateurs, grâce au soutien financier des collectivités (Nantes Métropole, Département, CCEG et Région) et aussi grâce au fort engagement de paysans et citoyens bénévoles qui partagent notre mission.

Nous devons continuer ce travail remarquable, le faire connaître et reconnaître. Plus de communication devrait permettre de recueillir plus de moyens afin de répondre à nos ambitions. Car il faut absolument renforcer notre modèle économique afin que notre équipe travaille plus sereinement et pouvoir envisager d'indemniser les paysans actifs qui travaillent aujourd'hui bénévolement pour la CIAP 44.

Il y a aussi encore beaucoup de travail si l'on veut transmettre nos fermes d'élevage qui ne correspondent pas forcément aux demandes des porteurs de projets qui recherchent un peu plus de végétal, un peu plus de projets collectifs diversifiés.

Il va falloir accompagner ces groupes dans la durée.

Il va falloir faire découvrir l'élevage à ces futurs paysans et c'est pour cela qu'en Loire-Atlantique, après avoir créé un espace-test maraîcher en 2013 la question du test en élevage se pose afin de valider des compétences d'éleveurs pour confirmer des projets en élevages.

Sous quelles formes ces espaces test seraient les plus pertinents ?

Des espaces test temporaires ?

Un espace test permanent ?

Une nouvelle formule de test en élevage à inventer ?

C'est le sujet de notre AG , la CIAP 44 en 2024 tachera de proposer des solutions concrètes pour permettre aux porteurs de projets de se tester en élevage, pour permettre plus de portage en élevage et in fine maintenir nos fermes d'élevage sur notre territoire.

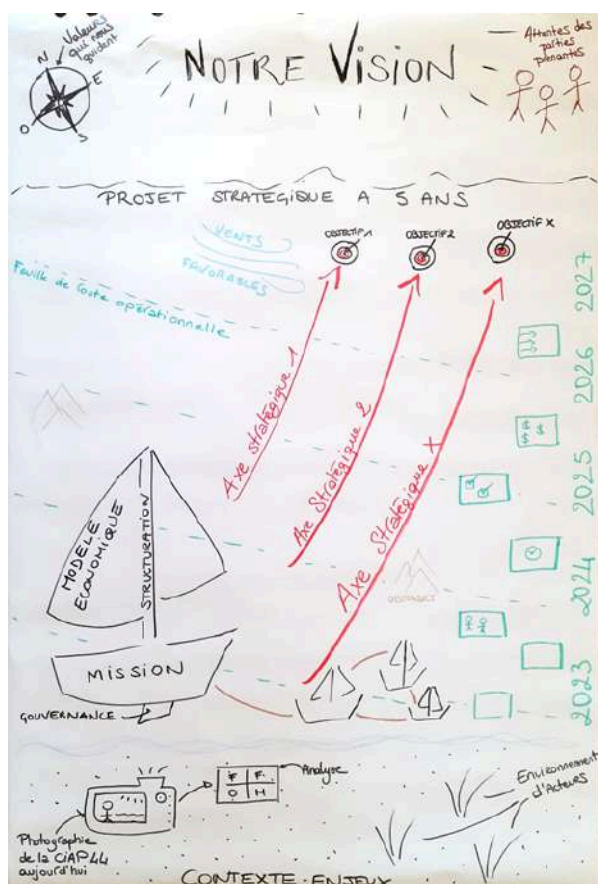
Benoît ROLLAND

Co-Président

Définition d'un projet stratégique à 5 ans

Suite à la "re-création" de la structure CIAP 44 en décembre 2021, un important travail a été mené au sein du Conseil d'Administration pour élaborer notre projet stratégique à 5 ans. Ce travail s'est déroulé sur tout le premier semestre 2023 en plusieurs phases, avec un soutien du FDVA (Fonds de Développement de la Vie Associative).

L'objectif du travail mené était de définir un projet stratégique à 5 ans, avec des **axes stratégiques** poursuivant des **objectifs clairs et réalistes**, déclinables en une **feuille de route opérationnelle** pour la période 2023-2027.



Afin de déterminer ce projet stratégique, les membres du Conseil d'Administration ont d'abord travaillé à établir :

- **notre vision commune** (quel serait le monde idéal à atteindre dans lequel la CIAP 44 n'aurait plus besoin d'exister),
- **les valeurs** qui orientent nos décisions et guident nos actions
- **la mission** que se donne la CIAP 44 (quel(s) service(s) pour quel(s) bénéficiaire(s) pour quel(s) impact(s))

Afin d'alimenter et guider la réflexion, un travail préalable a été mené pour :

- Etablir un **état des lieux** du contexte (environnement d'acteurs, enjeux, photographie et **analyse SWOT** de la CIAP 44 aujourd'hui)
- Identifier les **attentes et besoins** des parties prenantes

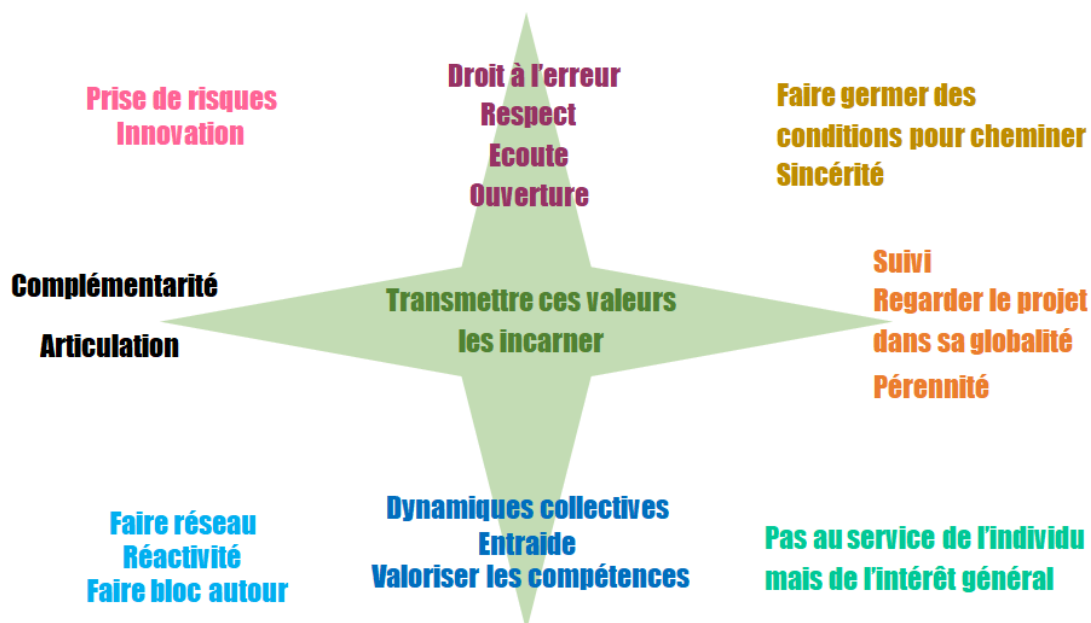
La dernière étape de ce travail, qui sera mené en 2024, consiste à adapter à ce projet stratégique la **structuration**, la **gouvernance** et le **modèle économique** de l'association, afin de le rendre opérationnel et de le mettre en œuvre dans les meilleures conditions.

Notre vision à terme

Un monde où :

- de nombreuses personnes pourraient s'installer, issues ou non du milieu agricole, en agriculture paysanne, respectueuse de l'environnement.
- sous toutes les formes (sociétaire, coopérative)
- avec un accès facilité au foncier et aux moyens de productions,
- grâce à des dynamiques territoriales qui assureraient un accompagnement local dans la durée,
- et où chaque paysan puisse vivre de son travail.

Les valeurs qui nous guident



La mission de la CIAP 44

Mission = #service pour #bénéficiaires pour #impact

Favoriser et sécuriser des installations pérennes en agriculture paysanne, respectueuse de l'environnement
par l'accompagnement de porteurs de projet en création, reprise ou association,
dans un esprit coopératif et de réseau, en mobilisant des compétences et dynamiques locales.

Axes stratégiques à 5 ans

1/ Accompagner des projets vers une installation viable, vivable et pérenne

- Formation Paysan Créatif, Espace-test, Portage d'activité
- Evolution des cadres de stage
- Renforcer la fonction entrepreneuriale et lien à l'élevage
- Accompagnement global des reprises et associations
- Test en élevage
- Post-installation

3/ Renforcer la visibilité et l'attractivité de nos actions et des métiers agricoles

- Valoriser nos actions et nos résultats
- Améliorer la connaissance de nos dispositifs et leur préconisation
- Travailler sur l'attractivité des métiers d'agriculteurs, et sur l'importance de l'accompagnement

2/ Animer une dynamique de réseau au service de nos missions

- Développer l'esprit de réseau CIAP
- Animer des dynamiques locales pour renforcer et compléter l'accompagnement des porteurs de projet et jeunes installés

4/ Innover et créer de nouvelles synergies pour accomplir notre mission

- Ajuster ou créer de nouveaux dispositifs
- Explorer de nouvelles synergies
- Se donner les moyens de faire de la recherche-action

Consolider la gouvernance et le modèle économique au service du projet

- Une gouvernance attractive et vivable pour les bénévoles
- Maintenir et renforcer les moyens humains salariés
- Consolider les partenariats
- Diversifier les sources et modes de financements
- Renforcer la mutualisation

Axe 1 : Accompagner des projets vers une installation viable, vivable et pérenne

Projet stratégique 2023-2027

Objectif 1 - Accompagner des projets vers une installation viable, vivable et pérenne

Poursuite des accompagnements existants :

- » Formation Paysan Créatif
- » Espace-test
- » Portage d'activité

Nouvelles orientations :

- » Étudier la possibilité d'adapter les conditions d'accès à la Formation Paysan Créatif ou de proposer d'autres cadres de stage ou de formation
- » Renforcer la fonction entrepreneuriale des porteurs de projets
- » Accompagner davantage le projet dans son ensemble dans les cas de reprise ou d'association (porteur de projet + cédant ou futurs associés)
- » Renforcer le lien des porteurs de projet avec l'élevage
- » Réfléchir à développer ou favoriser l'accompagnement du test en élevage
- » Développer l'accompagnement post-installation

Rapport d'activités 2023

Les éléments clés du rapports d'activités 2023 sur cet axe :

- ✓ Formation Paysan créatif : un dispositif stable qui attire toujours autant
- ✓ Portage d'activité : plusieurs sorties en lien avec la conjoncture
- ✓ Espace-test permanents : des difficultés de recrutement récurrentes
- ✓ Innovation : expérimentation de test éphémère en élevage
- ✓ Développement d'une offre d'accompagnement post-installation

Formation Paysan Créatif

La Formation Paysan Créatif - Qu'est-ce que c'est ?

Le stage paysan créatif est une formation professionnelle proposée par la CIAP qui permet aux porteurs de projet de finaliser leur projet d'installation, de se tester pendant un an sur leur production et leur volonté de s'installer en tant que responsable d'entreprise agricole. Le stage paysan créatif a également pour objectif l'insertion territoriale des futurs paysans par la mise en lien avec des agriculteurs et non-agriculteurs au sein des groupes d'appui locaux. Pendant cette année, les porteurs de projet sont « stagiaires de la formation professionnelle » et ainsi indemnisés par pôle emploi ou la Région.

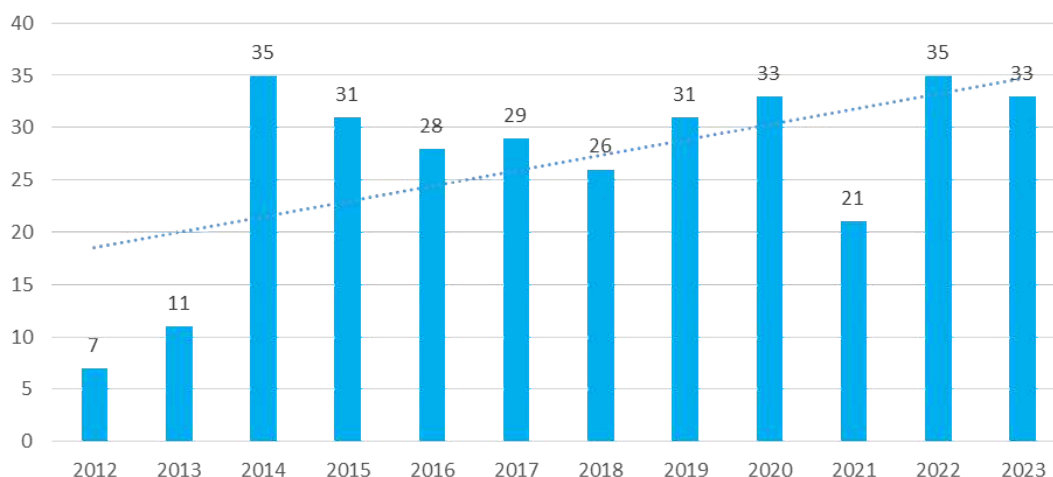
La formation est organisée en plusieurs temps : un tronc commun de formations collectives, du suivi individuel, du temps de stage chez des paysans référents et sur la ferme d'installation et du temps pour les démarches d'installation.

Avant l'entrée en formation, un comité technique se réunit pour valider les entrées. C'est un moment privilégié d'accompagnement avec des professionnels de la production et du département.

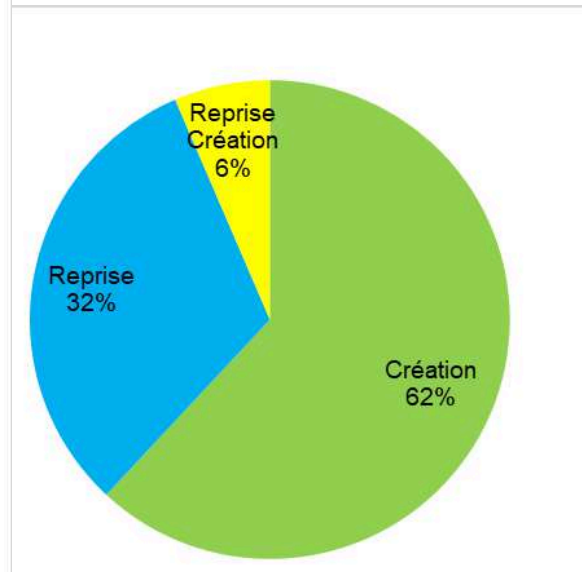
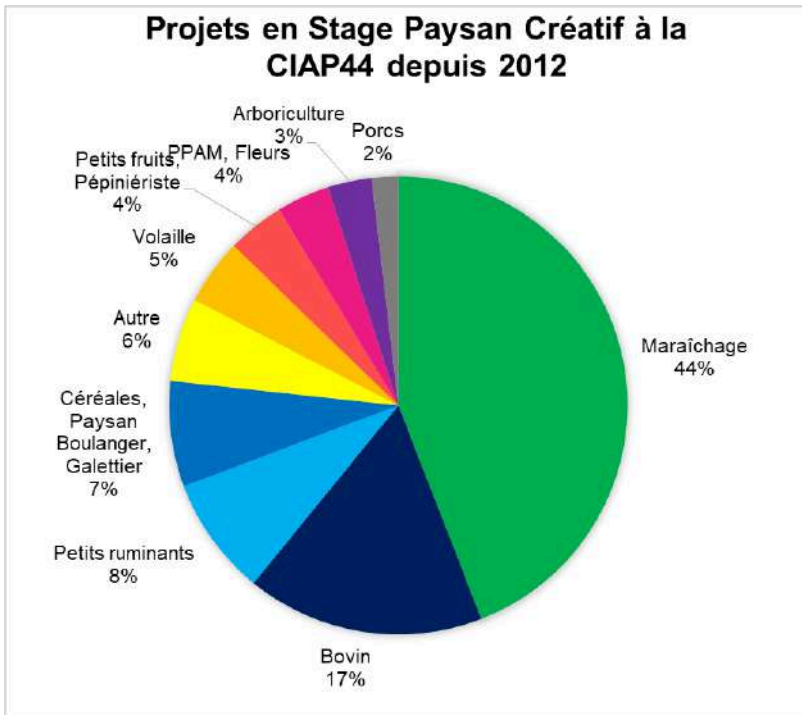
La Formation Paysan Créatif est portée administrativement par la SCIC CIAP PDL en tant qu'organisme de formation mais l'accompagnement des porteurs de projet, l'organisation des comités techniques et l'animation des groupes d'appui locaux sont réalisées par chaque CIAP départementale sur son territoire.

Les activités de la CIAP en Loire-Atlantique depuis 2012

Nombre de porteurs de projets entrés en stage paysan créatif par an



322 porteur·se·s de projet accompagné·e·s
de 2012 à 2023



50% en projet collectif



Age moyen: 33 ans
44% femmes, 56% hommes

33% né dans le 44,
40% région PDL



40% élevage



60% végétal

Entre 2012 et 2023

**177 installations ATP dont
85% des installations avec DJA
+ 57 cotisants solidaires, conjoints
collaborateurs, salariés agricoles ou
portages temporaires d'activité**

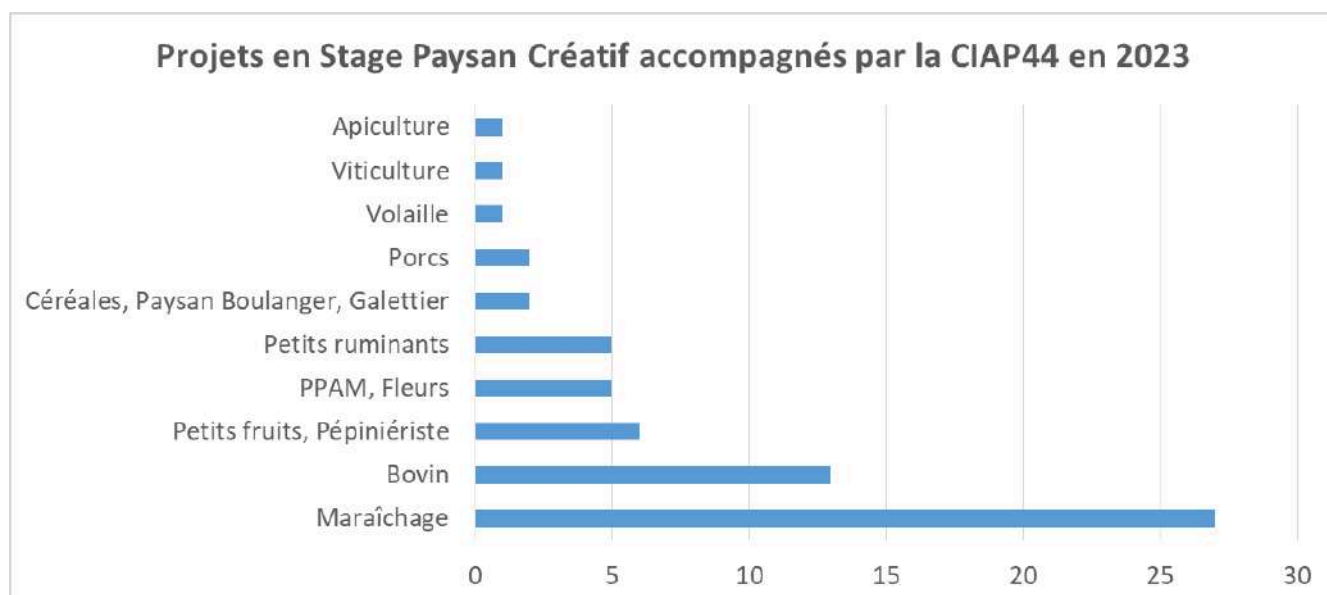
Bilan de l'année 2023

En 2023, la CIAP 44 a accompagné :

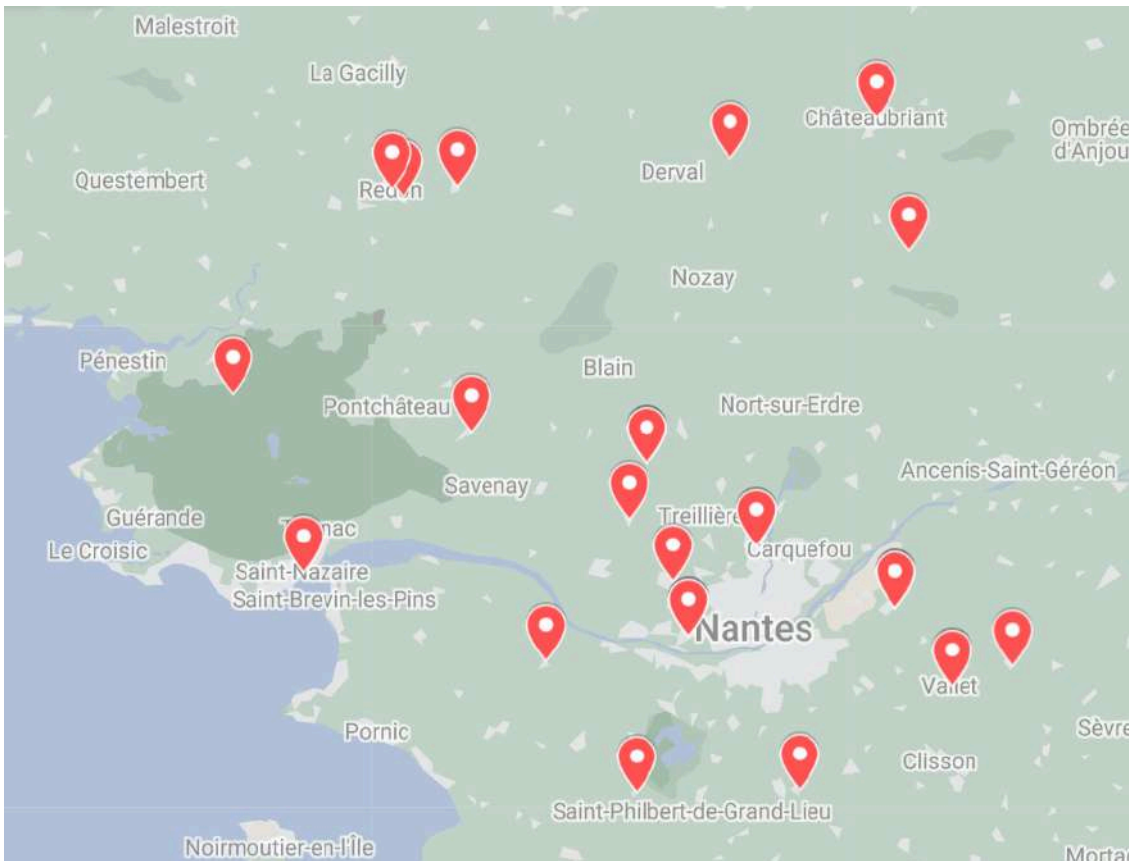
- 33 porteurs de projets entrés en Formation Paysan Créatif en 2023 et 30 porteurs de projet entrés en 2022 et sortis courant 2023, soit 63 personnes accompagnées en formation sur l'année 2023. 17 personnes ont par ailleurs été rencontrées sans donner suite.
- Les porteurs de projet étant accueillis chacun par 2 à 4 paysan·nes référent·es, technique et territoire, ce sont 260 paysans référents qui se sont mobilisés pour accompagner l'ensemble des porteurs de projets sur l'année 2023.
- 9 comités techniques mobilisant une dizaine de paysan·nes ont permis d'instruire les demandes d'entrée en Stage Paysan créatif et d'apporter un regard professionnel aux porteurs de projet avec des préconisations
- 29 journées de formation en centre ont été animées en 44

Profil des personnes accompagnées en 2023 et de leur projet :

- 53% des personnes accompagnées sont des femmes
- Moyenne d'âge : 33 ans
- la totalité sont demandeurs d'emploi, en reconversion professionnelle
- 80% sont Non Issus du Milieu Agricole
- 63% ont un projet en production végétale, 37% en production animale
- 83% ont un projet en circuit court, 97% veulent s'installer en AB
- 76% souhaitent s'installer en collectif d'au moins 2 personnes

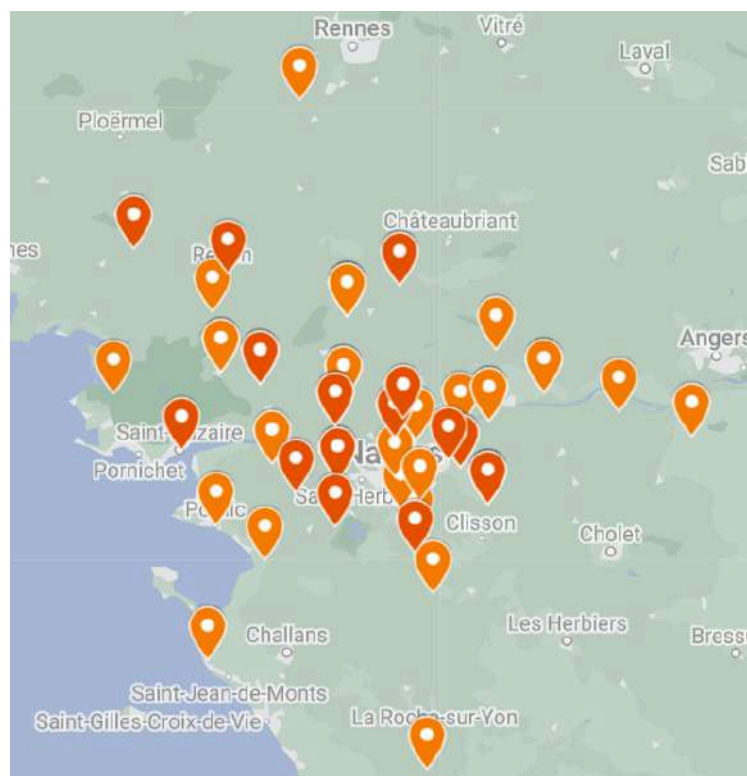


Porteurs de projet en Stage Paysan Créatif à la CIAP 44 entrés en 2023:



Entre 2012 et 2023, 450 paysans référents différents ont été mobilisés pour accueillir des stagiaires paysans créatifs (certains 5-8 fois)

Paysans référents mobilisés pour les entrées de 2023:



Détail des projets des personnes accompagnées en 2023 au début de la Formation Paysan Créatif (hors espaces-test)

Prénom	Production principale	Commune d'installation	Type d'installation	Projet en association
Alice	Petits fruits	ABBARETZ	Création	oui
Benoît	Viticulture	AVESSAC	Création atelier sur ferme existante	oui
Mael	Céréales, Paysan Boulanger, Galettier	CAMPBON	Reprise avec création d'ateliers	oui
Guillaume	Maraîchage diversifié	CAMPBON	Association	oui
Aurèle	Céréales, Paysan Boulanger, Galettier	CHÂTEAUBRIANT	Association	oui
David	Bovin lait	COUËRON	Association	oui
Mathieu	Pépinière arbres bocagers	DERVAL	Création	non
Loïc	Maraîchage diversifié	GRAND-AUVERNE	Reprise	non
Nicolas	Maraîchage diversifié	HERBIGNAC	Création	oui
Alexina	PPAM, Fleurs	HERBIGNAC	Création	non
Audrey	Maraîchage diversifié	JOUE-SUR-ERDRE	Création	oui
Thomas	Maraîchage diversifié	JOUE-SUR-ERDRE	Création	oui
Emeline	Maraîchage diversifié	JOUE-SUR-ERDRE	Création	oui



Matthieu	Bovin lait	LA CHAPELLE-SUR-ERDRE	Reprise	oui
Aurélié	Pépinière arbres bocagers	LA CHAPELLE-SUR-ERDRE	Création	non
Tanguy	Pépinière arbres fruitiers	LA CHAPELLE-SUR-ERDRE	Création	oui
Valentin	Pépinière arbres fruitiers	LA CHAPELLE-SUR-ERDRE	Création	oui

Mélanie	Maraîchage diversifié	LA REGRIPIERE	Reprise	oui
Guillaume	Ovin lait	LA REGRIPIERE	Reprise avec changement d'atelier	oui
Seeta	Maraîchage diversifié	LE LOROUX-BOTTEREAU	Reprise	non
Lila	Maraîchage diversifié	LE LOROUX-BOTTEREAU	Association	oui
Aurélien	Maraîchage diversifié	LE LOROUX-BOTTEREAU	Création	non
Lucie	PPAM, Fleurs	LOIREAUXENCE	Création	non
Falaï	PPAM, Fleurs	MACHECOUL	Création	non
Violaine	PPAM, Fleurs	MONTBERT	Création	non
Clémence	Bovin viande	NOTRE-DAME-DES-LANDES	Création atelier sur ferme existante	oui
Cathy	Maraîchage diversifié	PETIT-AUVERNE	Création atelier sur ferme existante	oui



Léon	Bovin lait	PLESSE	Reprise	oui
Léa	Bovin lait	PLESSE	Reprise	oui
Théo	Bovin lait	PLESSE	Reprise	oui
Sarah	Maraîchage diversifié	PLESSE	Création	oui
Denis	Porcs	PLESSE	Création atelier sur ferme existante	oui
Margot	Caprin	PONTCHATEAU	Création atelier sur ferme existante	oui
Mélanie	Bovin viande	ROUANS	Reprise	oui
Jean-François	Houblon	SAINT-LUMINE-DE-COUTAIS	Création	oui
Stéphanie	Apiculture	SAINT-MARS-DE-COUTAIS	Association	non
Hélène	Bovin viande	SAINT-MARS-DE-COUTAIS	Association	oui

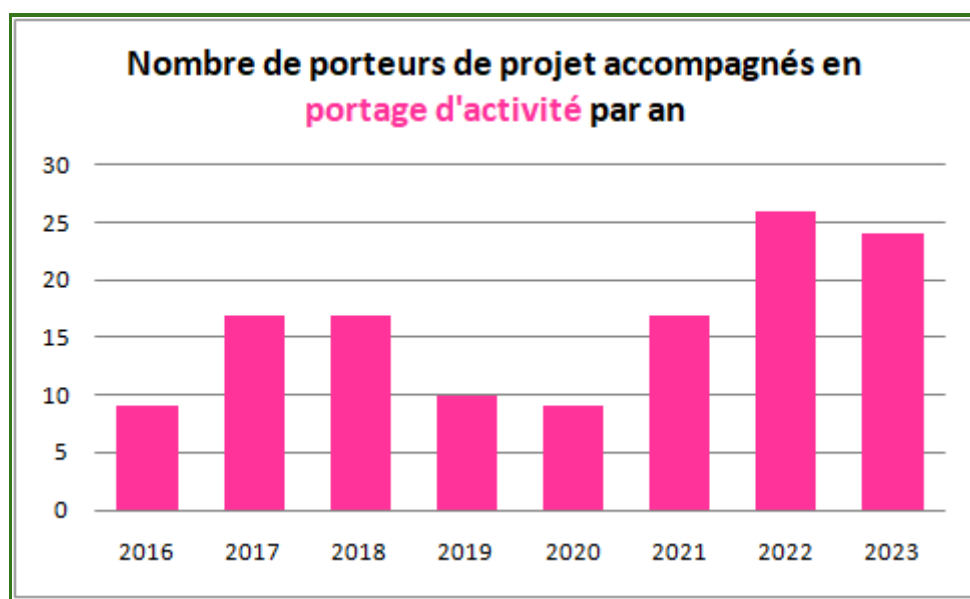
Thomas	Bovin viande	SAINT-NAZAIRE	Reprise	oui
Fanny	Volaille pondeuse	SION-LES-MINES	Création	non
Quentin	Bovin lait	TEILLE	Reprise	non
Clémence	Bovin viande	VALLET	Reprise	non
Solène	Bovin viande	VALLET	Reprise	oui
Delphine	Marâchage diversifié	VALLET	Reprise	oui
Chloé	Marâchage diversifié	VALLET	Reprise	oui
Clara	Arboriculture	VAY	Reprise	oui
Bérangère	PPAM, Fleurs	VIEILLEVIGNE	Création	oui
Guillaume	Porcs	VIGNEUX-DE-BRETAGNE	Reprise	non
Gabin	Marâchage diversifié	VILLEPOT	Création	oui



■ Portage temporaire d'activité

Le portage temporaire d'activité - Qu'est-ce que c'est ?

La CIAP offre un dispositif, fondé sur le fonctionnement des Coopératives d'Activité et d'Emploi, qui permet aux porteurs de projet de commencer à mettre en place leur activité (démarrage progressif de la production et de la vente) au sein de la CIAP sans se lancer tout de suite dans la création de leur entreprise. La CIAP assure ainsi le portage temporaire de l'activité. En agriculture, la mise en place d'un site nécessite des investissements. Durant le portage, le porteur de projet n'a pas le statut de jeune installé, il ne peut donc pas bénéficier de certaines aides liées au statut d'agriculteur (DJA, PCAE, etc.). La CIAP peut préfinancer les premiers investissements nécessaires à la mise en production et fournir une avance de trésorerie : 40 000€ TTC pour les productions végétales, 60 000 € TTC pour les ovins/caprins/volailles et porcs et 80 000 € TTC pour les bovins. L'hébergement économique est assuré par la CIAP régionale mais l'accompagnement des projets est réalisé au niveau local par les CIAP départementales.



L'année 2023 a vu des évolutions notables quant au développement de ce dispositif :

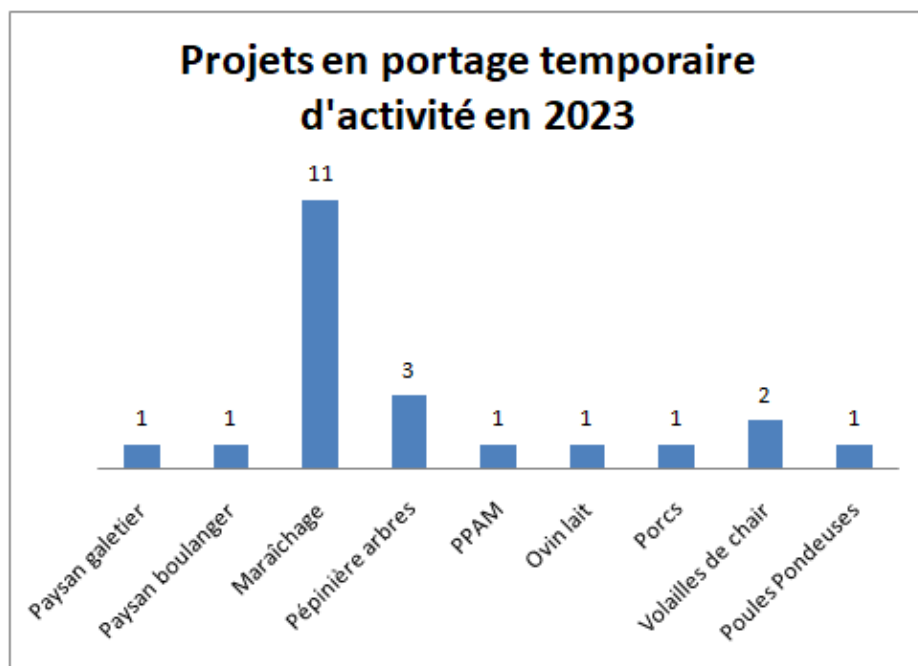
- La tendance observée en 2022 s'est confortée avec 24 porteurs de projet accompagnés en portage en 2023, ce qui représente 50% des accompagnements réalisés dans les Pays de la Loire (58% en 2022 // 44% en 2021). Cependant, contrairement à 2022, il y a plus de sorties (10) que de nouvelles entrées (5), laissant entrevoir une diminution des accompagnements pour début 2024. Plusieurs facteurs expliquent cette tendance ; la conjoncture 2023 était particulièrement favorable à l'installation avec une DJA favorable aux

projets en production végétale AB (passage de 25-30 k€ à 20 k€ en 2024), la mise en place d'une PAC plus avantageuse pour les projets développés sur faible surface (Aide Complémentaire Jeunes Agriculteurs à l'actif (environ 4500 €/actif) remplaçant l'aide supplémentaire à l'hectare pour les Jeunes Agriculteurs) et l'augmentation du crédit impôts AB (passage de 3 500 € à 4 500 € si absence d'aides AB à la PAC). De plus, la conjoncture économique avec l'inflation des prix ainsi que la réforme de l'allocation chômage, sont d'autres facteurs impliquant une nécessité de s'installer rapidement pour aller chercher une DJA ou un emprunt bancaire plus important que l'enveloppe de pré-financement CIAP. Par conséquent, certains porteurs de projet choisissent de s'installer sans forcément se tester, quitte à parfois précipiter un lancement d'activité.

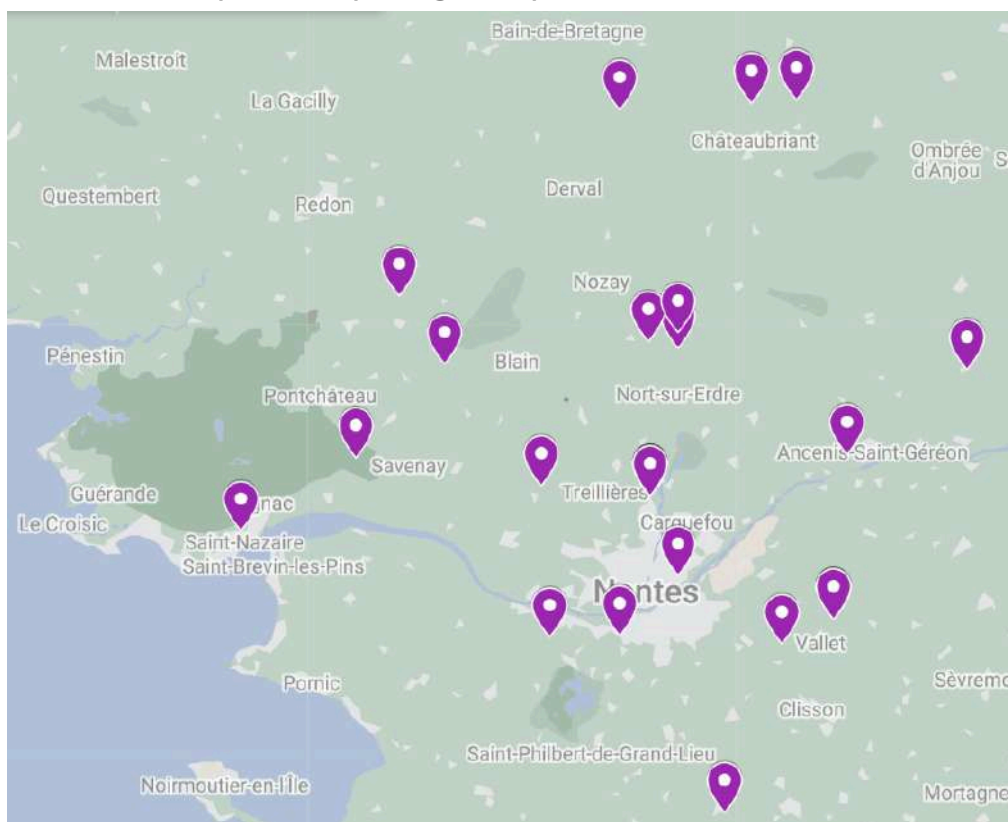
- On note un maintien de la tendance observée en 2022 avec 22% des projets ayant un atelier en production animale, essentiellement sur des petits ruminants et monogastriques. L'augmentation de l'enveloppe CIAP a permis à des porteurs de projet de se tester sur une activité animale avant de s'installer en leur nom.
- L'enveloppe de pré-financement demandée atteint, comme en 2022, une moyenne de 37 400 € TTC par porteur de projet (contre 26 000 € en 2019). Ceci étant lié à l'augmentation des plafonds d'enveloppe pour les activités d'élevage, l'accroissement des activités hébergées moyennement capitalisées et la hausse des montants liés à l'investissement compte tenu de l'augmentation des coûts sur certains outils/matériels.

Profil des personnes accompagnées et de leur projet :

- 12 hommes, 12 femmes
- 2 projets collectifs, 20 projets individuels
- 3 CESA, Contrat Entrepreneur Salarié Associé



Porteurs de projet en portage temporaire à la CIAP en 44 en 2023



Détail des projets des personnes accompagnées en 2023 en portage d'activité

Prénom	Production principale	Commune d'installation	Année d'entrée en portage	Année de sortie de portage
Julien	Paysan galetier	NORT-SUR-ERDRE	2017	2023
Anaïs	Paysan boulanger	NORT-SUR-ERDRE	2020	2023
Julien	Maraîchage	GUENROUET	2020	2023
Ghislain	Maraîchage	NORT-SUR-ERDRE	2020	toujours en cours en 2023
Maël	Maraîchage	PRINQUIAU	2021	toujours en cours en 2023
Lucile	Maraîchage	BRAINS	2021	toujours en cours en 2023
Cédric	Volailles de chair	LA CHAPELLE-HEULIN	2021	2023
Pierre	Porcs	BOUGUENAI	2021	2023
Mérodie	Volailles de chair	FEGREAC	2021	2023

Remi	Pépinière arbres	ROUGE	2021	2023
Natalia	Maraîchage	VIGNEUX-DE-BRETAGNE	2022	2023
Cécile	Maraîchage	SAINT-GEREON	2022	toujours en cours en 2023
Nicolas	Maraîchage	SAINT-NAZAIRE	2022	toujours en cours en 2023
Julie	Ovin lait	MAUMUSSON	2022	toujours en cours en 2023
Fanny	Poules Pondeuses	SION-LES-MINES	2022	toujours en cours en 2023
Chloé	Maraîchage	VALLET	2022	2023
Delphine	Maraîchage	VALLET	2022	2023
Audrey	Maraîchage	JOUÉ-SUR-ERDRE	2022	toujours en cours en 2023
Gabin	Maraîchage	VILLEPOT	2022	toujours en cours en 2023
Martin	Maraîchage	NANTES	2023	toujours en cours en 2023
Bérangère	PPAM	VIEILLEVIGNE	2023	toujours en cours en 2023
Valentin	Pépinière arbres	LA CHAPELLE-SUR-ERDRE	2023	toujours en cours en 2023
Tanguy	Pépinière arbres	LA CHAPELLE-SUR-ERDRE	2023	toujours en cours en 2023
Aurélié	Pépinière arbres	LA CHAPELLE-SUR-ERDRE	2023	toujours en cours en 2023



■ Espaces-test Permanents

■ L'espace-test permanent - Qu'est-ce que c'est ?

L'espace-test permanent est un espace de production en maraîchage biologique mis à disposition par la CIAP (foncier, matériel, encadrement). Il permet à des porteurs de projet de tester leur capacité à gérer collectivement une unité de production, de la production à la vente (plan de cultures, choix des variétés, gestion du planning de travaux, participation à la commercialisation...). Cet espace est ouvert à toute personne possédant déjà une première expérience en maraîchage biologique, qui souhaite approfondir sa maîtrise du métier avant de s'installer et prendre le temps de mobiliser les moyens de son installation (foncier, financement, débouchés...). Cette formation permet également de tester le travail en collectif, en vue de choisir son modèle d'organisation future.

Les porteurs de projet ont le statut de stagiaire de la formation professionnelle dans le cadre de la Formation Paysan Créatif et sont donc accompagnés dans leur projet par un paysan référent et les chargés d'accompagnement de la CIAP, via des formations collectives et un accompagnement individualisé. De plus, ils bénéficient d'un encadrement technique sur place à raison de deux demi-journées par semaine, d'un accompagnement sur la gestion administrative par la responsable administrative et comptable et d'un accompagnement du projet et du collectif en place par la coordinatrice de l'espace-test. Enfin, la commission technique maraîchère leur fait office de groupe d'appui local, assurant ainsi la création d'un réseau propre de professionnels au service de leur projet.

■ Espace-test de Saint-Herblain - Jardin de la Syonnière

Le Jardin de la Syonnière est le premier espace-test permanent créé par la CIAP, en 2014. Le foncier est mis à disposition par le lycée agricole Jules Rieffel Terre Atlantique sur une surface de 2,7 ha. Le matériel et les aménagements effectués (tunnels, matériel, équipements, caissons de stockage, etc...) sont en propriété de la CIAP PDL.

Actuellement, le site est dimensionné pour l'accueil de quatre stagiaires, soit trois équivalents temps plein.

L'organisation du travail est donc collective et chaque semaine, trois des quatre stagiaires se voient référents d'une activité selon un principe de rotation des postes de travail. Le référent « production » effectue un tour des cultures avec l'encadrant technique en début de semaine, il gère le déroulement global des interventions culturales (irrigation, travail du sol, semis et plantations, récoltes, gestion de l'enherbement, des maladies et des ravageurs). Le référent « commercialisation » est chargé des prises de commandes, de la tenue du marché et organise les livraisons. Le référent « administratif » assure l'enregistrement des factures, le contact avec les fournisseurs et le suivi économique via un outil de gestion partagé. Il est également responsable de l'entretien du site. Le quatrième stagiaire étant en semaine « projet », pour faire avancer son propre projet d'installation (stage chez un paysan référent, visites de sites, recherche de foncier, rendez-vous divers).

Bilan de l'année 2023

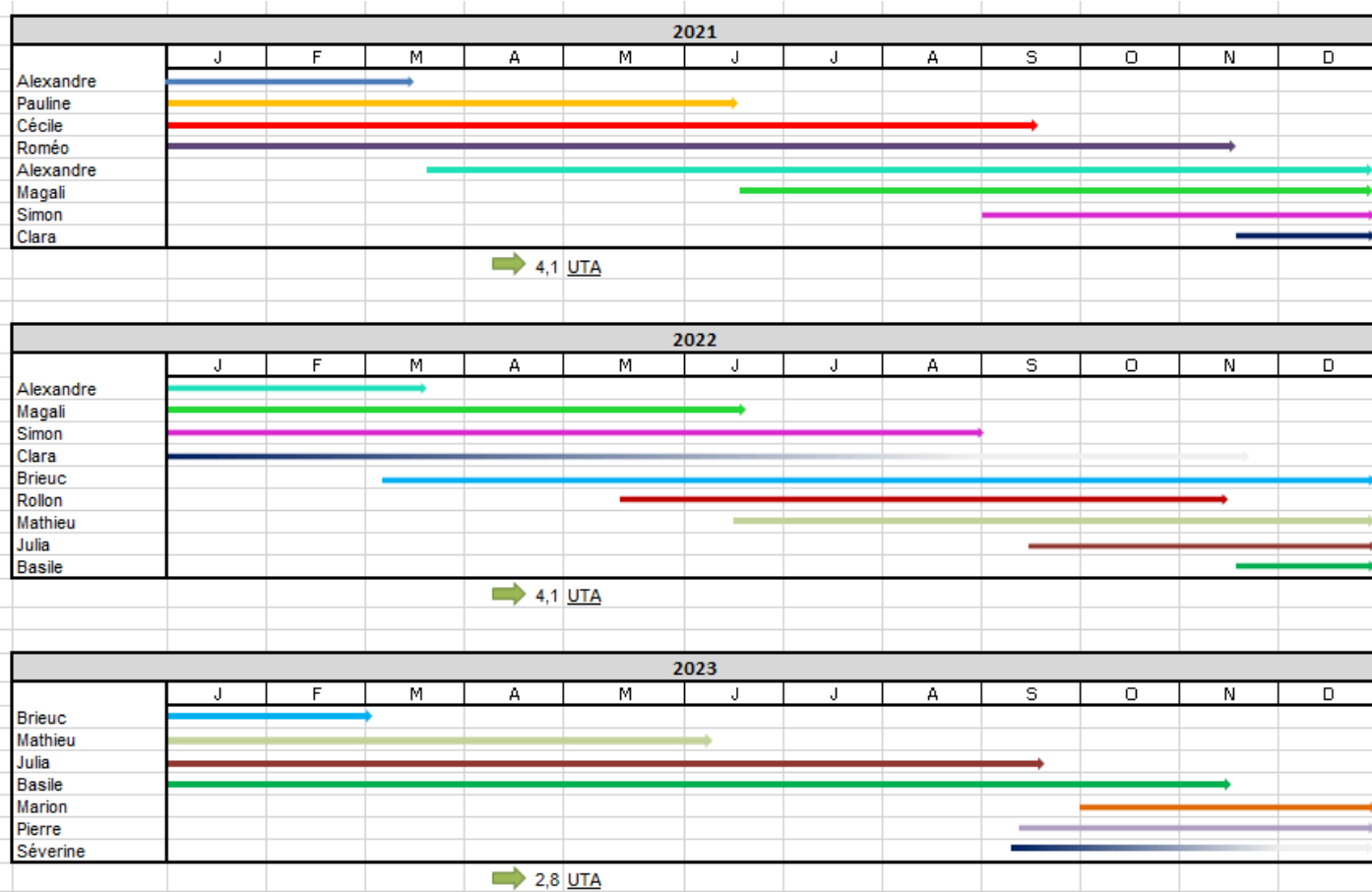
Les porteurs de projet accueillis et leur devenir

Quatre stagiaires sont sortis de l'espace-test courant 2023, trois autres stagiaires l'ont intégré cette même année. Cependant, contrairement aux autres années et au fonctionnement habituel du dispositif, les trois entrées se sont faites de manière groupées en septembre, et deux places sont restées libres et non pourvues à compter de Mars puis Juin, laissant 2 stagiaires seuls pour gérer la saison de Juin à Septembre. Cette difficulté de recrutement a toujours été présente mais jamais à un niveau aussi fort sur l'espace-test de St Herblain. Le volume d'activité a été revu à la baisse pour s'ajuster aux nombres de stagiaires, tout en ayant à l'esprit de maintenir les principaux débouchés. N'ayant pas de visibilité sur les recrutements qui se feraient ou non à l'hiver, l'implantation des cultures a aussi été limitée.

Bilan de l'activité du site sur l'année 2023

Le total des ventes de l'espace-test de Saint-Herblain sur l'année 2023 (69 000 €) est stable par rapport à 2022, mais le total des charges a augmenté de 8000€ par rapport à l'année précédente, principalement en lien avec de fortes charges d'entretien du matériel, ainsi qu'une forte consommation d'eau. L'activité est globalement ralentie par rapport aux années avant 2021 notamment du fait des problématiques de continuité de recrutement évoquées plus haut.

Continuité de la présence de stagiaires sur le site



Profil des sept stagiaires passés sur le site en 2023 :

- trois femmes, quatre hommes, âgés de 27 à 45 ans;
- tous Non Issus du Milieu Agricole ;
- la majorité ont la capacité professionnelle agricole, acquise soit via leur formation initiale (Diplôme d'ingénieur agronome par exemple) soit dans le cadre d'une reconversion professionnelle via un BPREA « maraîchage AB » ;
- au démarrage du stage, tous ont un projet d'activité de maraîchage diversifié en agriculture biologique et de vente principalement en circuits courts.

Parmi les stagiaires sortis du dispositif courant 2023, trois avaient un projet d'installation à moyen-terme, et ont donc repris un salariat agricole ou non agricole, tout en continuant leurs démarches de recherche de foncier et de construction de leur projet d'installation. L'un d'entre eux a constitué son collectif d'associés, identifié son site d'installation et construit son projet pendant l'année de formation et pu tester un peu le travail avec ses futures associées sur le dispositif. Il s'est installé en collectif maraîcher à la fin de l'année 2023. Parmi les trois stagiaires qui ont intégré le dispositif en septembre 2023, une a choisi de le quitter suite à un accident, les deux autres sont encore en cours de formation et continuent de travailler sur leur projet et leur recherche de site d'installation.

▸ **Espace-test de Théhillac - Ferme de Cranhouët**

Créé à l'initiative de la Communauté de Communes du Pays de Redon (CCPR), l'espace-test de Théhillac est entré en fonctionnement en 2016 en partenariat rapproché avec la CIAP et est configuré pour deux personnes en production donc trois en situation pédagogique. La CCPR est propriétaire de l'ensemble de la structure et des équipements et les met en location à la CIAP PDL qui porte la gestion du site et assure l'accompagnement pédagogique des porteurs de projets accueillis.

Bilan de l'année 2023

L'année 2023 a démarré en sous-effectif avec une stagiaire qui est restée seule de mi-novembre 2022 à fin janvier 2023. Elle a cependant été un peu appuyée par ses futur.e.s associé.e.s qui ont pu faire quelques jours de stage sur le site, ce qui leur a permis de tester le travail ensemble avant l'installation. Mais le sous-effectif et le manque de visibilité sur l'arrivée potentielle de nouveaux stagiaires en début d'année nous ont amenés à limiter les mises en cultures pour le Printemps.

Un deuxième stagiaire a finalement intégré le site fin janvier et une troisième mi-mars, permettant un tuilage avec la porteuse de projet qui terminait son année fin mars. Une troisième porteuse de projet a rejoint le dispositif début mai après une reconfiguration de son Stage Paysan Créatif suite à l'arrêt prématuré de son projet d'association. L'année 2023 s'est donc finalement déroulée à effectif complet, avec 3 porteurs de projet quasiment la totalité de l'année. Cela a permis aux stagiaires de bénéficier pleinement du dispositif de formation, de tester le travail en collectif et de se relayer comme l'outil le prévoit pour passer du temps chez leurs paysans référents et sur l'avancement de leur projet d'installation.

La planification revue légèrement à la baisse en fin d'année et les difficultés récurrentes de commercialisation sur ce site expliquent cependant une légère baisse

du chiffre d'affaires sur 2023 (34000€) par rapport à 2022 (37000€) qui fut l'année la plus haute depuis le démarrage en 2016.

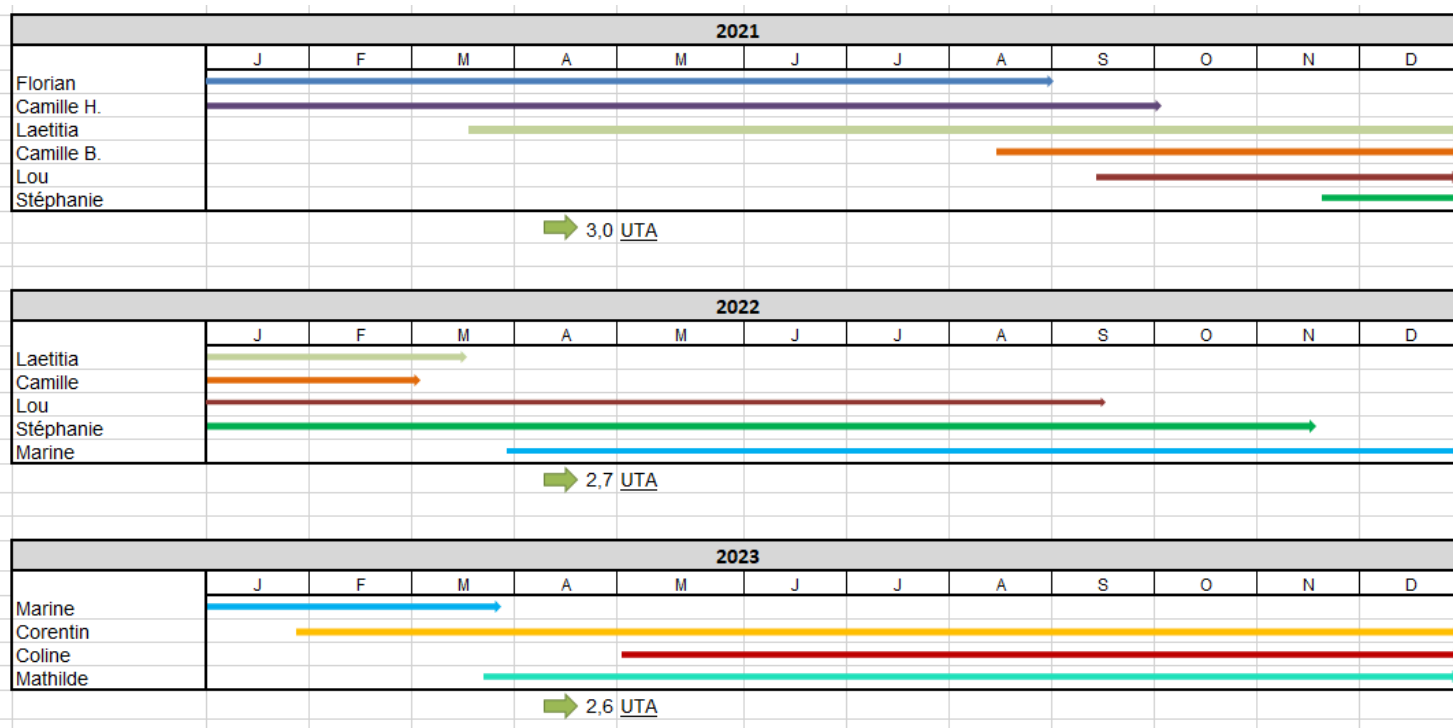
La difficulté de recrutement et l'instabilité des débouchés restent les principaux points de fragilité de ce site qui continue cependant de prouver son intérêt pour les porteurs de projet qui ont l'opportunité d'en bénéficier.

Profil des quatre stagiaires passés sur le site en 2023 :

- trois femmes et un homme âgés de 28 à 33 ans ;
- tous Non Issus du Milieu Agricole ;
- tous ont la capacité professionnelle agricole, acquise soit via leur formation initiale (Diplôme d'ingénieur agronome par exemple) soit dans le cadre d'une reconversion professionnelle via un BPREA en productions végétales (maraîchage, horticulture...);
- au démarrage du stage, tous ont un projet d'activité de maraîchage diversifié en agriculture biologique et de vente principalement en circuits courts.

Devenir des stagiaires sortis du dispositif courant 2023 :

- une seule porteuse de projet est sortie du dispositif en Mars 2023, les trois autres sont entrés en 2023 et étaient encore sur site à la fin de l'année. La stagiaire sortie en Mars a constitué son collectif d'associés, identifié son site d'installation et construit son projet pendant l'année de formation et pu tester un peu le travail avec ses futurs associés sur le dispositif. Elle s'est installée en collectif maraîcher à la fin de l'année 2023 après une saison de salariat.



Analyse commune sur le recrutement au sein du dispositif espace-test

Les difficultés de recrutement sur les espace-test ont des répercussions multiples : le manque de visibilité rend difficile la planification et questionne aussi les stagiaires qui se demandent si le travail engagé sera repris par la suite ; le sous-effectif reporte une grosse charge de travail sur les stagiaires restants même si elle est réajustée ; le risque de perdre certains débouchés crée une inquiétude ; une priorisation doit être faite, souvent au détriment de l'entretien du site et du temps que les stagiaires peuvent consacrer à leur projet et chez leurs paysans référents ; les temps de tuilage entre anciens et nouveaux sont limités du fait d'une répartition moins équilibrée des entrées/sorties sur l'année ; au niveau pédagogique, l'expérience vécue à 2, voire seule, n'apporte pas les mêmes choses qu'à 3 ou 4 comme prévu initialement.

Ce contexte nous amène à nous questionner sur les raisons qui peuvent expliquer cette difficulté de recrutement. Nos hypothèses sont les suivantes :

- Une précarité croissante des porteurs de projet, notamment liée aux réformes du système d'assurance chômage et du système de prise en charge de la formation, alors même que les parcours de reconversion restent longs. Ainsi les porteurs de projet ne souhaitent pas utiliser tous leurs droits chômage pour la formation ou préfèrent faire une saison de salariat pour recharger leurs droits ; certains peuvent trouver la durée de la formation trop longue au regard de leur situation financière ou de leur âge ; certains jugent la rémunération de la Région (723€/mois) insuffisante dans un contexte d'inflation globale (prix des loyers, du carburant, etc.) ;
- Certains porteurs de projet font le choix d'attendre d'avoir leur site d'installation pour suivre la Formation Paysan Créatif et préfèrent ne pas "griller leur carte" en faisant la formation pendant l'espace-test.
- Certains candidats potentiels estiment qu'ils n'auront pas assez d'autonomie sur la conduite de la production et que le dispositif ne correspond pas à leurs attentes sur ce point; ils souhaiteraient un espace-test sur lequel tester leur système de production futur. Ils peuvent alors être redirigés vers le portage d'activité si leur projet et leur niveau d'expérience sont suffisamment avancés.
- La communication sur le dispositif est trop faible et n'atteint pas suffisamment les personnes susceptibles d'être intéressées.
- Aucune articulation n'a pu être établie avec le BPREA maraîchage le plus proche.

Pourtant, pour ceux qui en bénéficient, le dispositif fait ses preuves et répond aux besoins des porteurs de projet qui en ressortent tous très satisfaits, avec un grand nombre d'objectifs atteints :

- acquisition de compétences techniques et de savoir-faire
- confrontation au pilotage d'entreprise et à la posture d'entrepreneur
- gain en confiance et en autonomie
- cheminement vers un projet professionnel plus précis, avec confirmation ou infirmation de certaines hypothèses
- apprentissage du travail et de la prise de décision en collectif
- avancement dans la définition, voire la concrétisation du projet d'installation
- constitution d'un réseau professionnel riche pour la suite

■ Suivi post-installation

La pré-installation est une période où les porteurs de projet sont accompagnés de manière importante pour cadrer leur projet d'installation (formations avec capacité agricole, dispositifs d'accompagnement à l'installation (formation paysan créatif, stage parrainage, portage d'activité, etc.), parcours à l'installation aidée (DJA avec le parcours personnalisé de professionnalisation et le plan économique).

Par la suite, les premières années d'installation sont une période cruciale pour mettre en place son système de production et de vente et consolider le projet afin qu'il soit viable, vivable et pérenne. Or, les jeunes installés peuvent rencontrer des difficultés d'organisation du travail et d'isolement liées à une activité chronophage.

La CIAP 44 en partenariat avec CAP 44 a accompagné 9 fermes en Loire-Atlantique afin de faire le bilan du dimensionnement économique après 1-2 ans d'installation. Un suivi collectif et un RDV individuel par ferme ont été réalisés dans le cadre de ce dispositif AITA (Accompagnement à l'Installation et à la Transmission en Agriculture).

Les jeunes agriculteurs accompagnés ont vécu cet accompagnement comme une nécessité afin d'être appuyés dans leurs choix de gestion d'entreprise et ce, en complément d'un appui de leur cabinet de gestion ou d'organismes plus techniques comme le GAB ou CIVAM.

De plus, avec la mise en place de la nouvelle réglementation DJA en 2024, il devient obligatoire pour les nouveaux installés de suivre une formation "démarche de transition" afin de se perfectionner ou d'acquérir des compétences dans des domaines sociaux, environnementaux ou économiques. Avec CAP 44, la CIAP 44 a décidé de structurer un accompagnement collectif autour des thématiques de l'organisation du travail et de la gestion d'entreprise.

Ainsi, les jeunes installés pourront suivre un accompagnement centré sur une approche individualisée via le dispositif de l'AITA post-installation financé par le Conseil Régional et/ou un accompagnement collectif via le dispositif "démarche de transition" financé par VIVEA.

L Expérimentation d'espace-test éphémère en élevage

Face à l'enjeu du renouvellement des générations agricoles, et notamment en élevage sur notre territoire, la CIAP 44 a inscrit dans ses orientations stratégiques pour les 5 prochaines années de réfléchir à ce qui pourrait être proposé pour permettre aux porteurs de projet en élevage de satisfaire leurs besoins de formation et de test afin d'appuyer et sécuriser leur installation.

Déjà expérimentée dans la gestion d'espace-test permanent en maraîchage, la CIAP est régulièrement sollicitée pour initier la mise en place d'un espace-test en élevage. Les enjeux et la prise de risque étant importants, la mise en place de ce type de dispositif nécessite un temps d'ingénierie pour identifier les modalités adaptées.

Afin d'alimenter cette réflexion et d'avancer d'un pas supplémentaire sur ce sujet, la CIAP 44 a saisi la proposition faite par une ferme du réseau pour engager en Octobre 2023 un projet d'expérimentation temporaire de test en élevage prévu pour durer 12 mois.

Le projet consiste à accueillir sur une ferme en activité en ovin allaitant 3 porteuses de projet mises en situation de gestion autonome de la ferme pendant 1 an.

Les porteuses de projet ne se connaissaient pas avant, n'ont pas l'intention de s'installer ensemble, et la ferme de test n'est pas vouée à leur être transmise.

L'objectif de l'année est vraiment de permettre aux porteuses de projet d'affiner leur projet professionnel, de se former, et de se tester sur la gestion autonome d'une ferme, en collectif de 3, sous tous les aspects : technique, organisationnel, économique, commercial, administratif, avec l'appui justement dosé de leurs paysans référents accueillant.

Les chefs d'exploitation de la ferme restent responsables de leur activité et de leur entreprise et prennent un rôle de paysan référent, apportant un encadrement technique et transmettant leur savoir-faire en matière de gestion et pilotage d'une exploitation agricole et d'un troupeau.

La CIAP encadre le stage, définit les responsabilités de chacun, convient avec toutes les parties de leur articulation et de leur mode de fonctionnement. Elle assure également un accompagnement rapproché et régulier sur toute l'année, notamment sur les aspects humains et organisationnels (rôles, responsabilités) auprès du collectif des 3 porteuses de projet et auprès du collectif des 5 parties prenantes (porteuses de projet et paysans).

La capitalisation de cette expérimentation à son issue permettra de faire ressortir un certain nombre d'éléments (freins, difficultés, conditions de réussite, points de vigilance...) pour élaborer des scénarii possibles de dispositifs de test en élevage à mettre en place, notamment sur des fermes existantes, et dans des cadres de transmission-reprise.

Axe 2 : Animer une dynamique de réseau au service de nos missions

Projet stratégique 2023-2027

Objectif 2 - Animer une dynamique de réseau au service de nos missions

- » Identifier les ressources (réseaux paysans, partenaires, collectivités locales, associations locales, acteurs locaux...) déjà actives localement pouvant offrir un appui de proximité et sur la durée aux porteurs de projet et jeunes installés
- » Renforcer les liens entre la CIAP et ces acteurs locaux, et entre ces acteurs locaux et les porteurs de projet pour créer des dynamiques locales favorables aux installations et assurer des relais de l'accompagnement CIAP
- » Développer des liens et un esprit de réseau au sein des parties prenantes des actions de la CIAP : porteurs de projet passés et présents, paysans référents, administrateurs, salariés

Rapport d'activités 2023

Contribution aux dynamiques territoriales pour l'installation

▸ Coordination avec les structures partenaires de TACTS 44 : depuis environ 3-4 ans, les réponses aux sollicitations des collectivités sur l'animation d'actions en faveur de l'installation-transmission en agriculture se font en coordination avec les partenaires du réseau TACTS 44 qui travaillent également sur ces sujets (CAP44, GAB44, CIVAM 44, Terre de Liens Pays de la Loire, Terroirs 44). Cela nous permet de proposer aux collectivités un programme d'actions complémentaires et complet pour avancer sur ces sujets selon le contexte et les objectifs des collectivités.



▸ L'exemple le plus abouti de cette collaboration est le partenariat mis en place depuis 2022 avec la CCEG, Communauté de Communes d'Erdre et Gesvres. Une convention de partenariat triennale (2022-2024) et multipartite a été signée avec la collectivité, et les 5 structures, avec un programme d'actions en faveur de l'installation-transmission, des transitions agricoles et de l'alimentation bio et locale.

Dans le cadre de ce partenariat, la CIAP 44 a mené en 2023 plusieurs actions axées sur l'installation :

- L'organisation d'une **rencontre locale d'appui à l'installation, le 5 Juillet 2023, co-organisée et accueillie à la Bergerie de la Joue à Vigneux de Bretagne sur le thème "S'installer et vendre en circuits courts"**, avec les retours d'expériences de plusieurs jeunes installés et les témoignages et apports de l'AMAP de Vigneux, le magasin de producteurs d'Héric, l'association La Dépanneuse de Casson, le GAB 44 et Terroirs 44.



L'objectif, qui a d'ailleurs été pleinement rempli, était de permettre un temps d'échanges entre porteurs de projet en agriculture paysanne, jeunes installés et paysans, pour partager les expériences et les préoccupations de chacun, identifier des pistes d'actions ou de mutualisation, faire remonter des constats ou suggestions à la collectivité, pour soutenir et pérenniser les installations sur le territoire. La rencontre a réuni 30 participants.

- L'organisation, **conjointement avec le CIVAM 44, d'un café installation sur le thème "S'organiser, seul ou à plusieurs ; comment le portage d'activité peut vous aider?"**, le 3 Octobre 2023 à Notre Dame des Landes, avec des témoignages d'un paysan en GAEC à 3 et en CUMA, et d'une porteuse de projet en portage d'activité en individuel avec banque de travail et mutualisation avec le GAEC voisin. La rencontre a réuni une vingtaine de participants du territoire, qui ont apprécié les échanges et partages d'expériences.



- La contribution à l'outil **TRAJECTOIRE**, mis en place et coordonné par la CCEG et CAP 44, pour mettre en relation porteurs de projet et futurs cédants, assurer une veille foncière et s'articuler entre acteurs qui interviennent sur l'installation-transmission et le foncier agricole pour répondre au mieux aux besoins. Le comité Trajectoire réunit la CCEG, la DDTM, la SAFER, la Chambre d'agriculture, le Département, la Région, la SCIC Nord Nantes, CAP 44, la CIAP 44, le GAB 44, le CIVAM 44, Terre de Liens Pays de la Loire.



- La mise en place de l'expérimentation temporaire de test en élevage (détaillée page 25) qui se déroule sur le territoire de la CCEG avec son soutien.

- Redon Agglomération a lancé en 2023 un marché public dans le cadre de son programme alimentaire de territoire avec un axe portant sur l'installation-transmission. Nous avons constitué un consortium de 11 structures du réseau de l'agriculture paysanne répartis sur les 3 départements et 2 Régions sur lesquels se situe l'agglomération, afin de proposer un programme d'actions cohérent et complet à la collectivité et avons été retenus pour le mettre en œuvre sur 3 ans. Le consortium est coordonné par la FRCIVAM Bretagne et l'axe installation-transmission est coordonné par CAP 44. La CIAP 44 y contribue notamment par la tenue d'une permanence pour l'accueil collectif de porteurs de projet sur le territoire, l'organisation d'un café installation sur le thème du collectif sur l'espace-test de Théhillac, l'animation d'un événement à destination des élus de l'agglomération sur le thème du renouvellement des générations agricoles, et la contribution à un outil l'observatoire installation-transmission inspiré de l'expérience menée avec la CCEG.
- Par ailleurs, la CIAP 44 mène l'ensemble de ses actions avec le partenariat privilégié de Nantes Métropole et du Conseil Départemental avec lesquels plusieurs rencontres ont eu lieu, respectivement, pour répondre aux enjeux du renouvellement des générations en agriculture et se donner des ambitions et des objectifs à la hauteur des attentes de la société. Des discussions sont également enclenchées avec des collectivités comme la CARENE ou la COMPA qui souhaitent également travailler sur ces sujets.

■ Renforcement des liens entre porteurs de projets, paysans

- Afin de clôturer l'année paysan créatif, une douzième et dernière journée a été ajoutée au cycle de formation. L'objectif pour les porteurs de projet est de faire leur bilan, de mesurer leur chemin parcouru, de prendre du recul et d'explorer les perspectives quant à leur projet d'installation, avec la présence experte et bienveillante des administrateurs de la CIAP 44 et des paysans référents qui les ont accompagnés au long des 12 mois.

C'est aussi l'occasion symbolique pour les stagiaires à la veille de leur installation d'être accueillis dans la profession par les plus expérimentés.



- Les administrateurs sont davantage impliqués dans le suivi des stagiaires, notamment lors d'une journée de suivi mi-parcours. Les porteurs de projet "délégués de promo" sont invités à chaque CA afin d'avoir un lien plus étoffé

entre administrateurs-porteurs de projet. Cela a permis d'apporter la vision des bénéficiaires de nos dispositifs et de susciter des vocations de futurs administrateurices.

- ▶ Dans cet esprit de continuité et de passage de relais, 3 jeunes installés formés au sein des espaces-tests permanents font dorénavant partie de la Commission Technique maraîchère de l'espace-test de Saint-Herblain.

- ▶ Un système d'adhésion a été mis en place avec un tarif bas (15€) pour permettre l'adhésion du plus grand nombre à l'association. Les porteurs de projet accompagnés sont invités à adhérer s'ils le souhaitent.

- ▶ Les réflexions pour renforcer ces liens continueront en 2024, avec des missions de référents territoire au sein du CA à imaginer, des temps d'échanges entre paysans référents à développer, et les 10 ans de l'espace test de Saint-Herblain le 28/09/2024 qui rassemblera dans la convivialité tous les anciens stagiaires devenus paysans.

Axe 3 : Renforcer la visibilité et l'attractivité de nos actions et des métiers agricoles

Projet stratégique 2023-2027

Objectif 3 - Renforcer la visibilité et l'attractivité de nos actions et des métiers agricoles

- » Valoriser les actions menées et les résultats de nos actions pour faire connaître nos dispositifs d'accompagnement auprès des porteurs de projet
- » Améliorer la connaissance de nos dispositifs auprès des acteurs susceptibles de les recommander
- » S'unir avec tous les acteurs du secteur pour travailler sur l'attractivité des métiers d'agriculteurs, et sur l'importance de l'accompagnement

Rapport d'activités 2023



Signe de reconnaissance de la qualité et de la pertinence de notre travail, la formation Paysan Créatif dispensée par les CIAP des Pays de la Loire fait partie des formations obligatoires retenues par le Conseil Régional pour pouvoir déposer une demande de DJA (Dotation Jeunes Agriculteurs) à partir du 1er Janvier 2024, au même titre que la formation CREA (Création ou Reprise d'une Entreprise Agricole) dispensée par la Chambre régionale d'Agriculture Pays de la Loire.



Les CIAP de Pays de la Loire sont certifiées Qualiopi pour la Formation paysan créatif. L'audit de surveillance, en 2023, a confirmé la conformité de cette formation au regard du cahier des charges.

Actions d'information et d'orientation des porteurs de projet

▸ **Réunions d'information collectives** : organisées environ tous les 10 jours, les mercredis matin et vendredi après-midi, sur un créneau de 2H, les réunions d'information collectives sont la première porte entrée des porteurs de projet pour leur présenter le parcours à l'installation et l'ensemble des dispositifs d'accompagnement et de formation proposés par les acteurs du réseau TACTS en Loire-Atlantique et les orienter au mieux en fonction de leur projet et de leurs

parcours. Initialement organisées par CAP 44, la CIAP 44 assure désormais également l'animation de ces réunions à part égale avec CAP. Sur l'année 2023, 28 réunions ont été organisées, permettant d'accueillir et d'informer 148 nouvelles personnes. La CIAP 44 a démarré l'animation de ces réunions en septembre 2023, et en a assuré 5.

▶ **Accueil collectif des porteurs de projet du pays de Redon** : dans le cadre du marché public auquel la CIAP 44 a répondu aux côtés de 11 autres structures pour travailler sur les enjeux d'installation-transmission sur le territoire de Redon aggro (voir plus de détails page 28), ont été mis en place des accueils collectifs de porteurs de projet le vendredi après-midi tous les 2 mois dans les locaux de Redon Agglomération, pour informer et orienter les personnes sur le parcours à l'installation et les différents dispositifs d'accompagnement proposés par l'ensemble des acteurs intervenants sur les 3 départements et 2 régions concernés par Redon Aggro. Les permanences sont tenues à tour de rôle par les structures partenaires ; la CIAP 44 a assuré l'accueil collectif du 15 décembre 2023, rassemblant 7 porteurs de projet.

▶ **Plaquette commune TACTS 44 sur l'installation** :

Afin de rendre plus lisibles la complémentarité et l'articulation de l'offre d'accompagnement proposée par l'ensemble des acteurs du réseau TACTS 44 aux porteurs de projet à l'installation, nous avons élaboré avec nos partenaires une plaquette commune "S'installer en agriculture", qui permet aux porteurs de projet de savoir à qui s'adresser selon leur besoin et leur état d'avancement. Cette plaquette est distribuée à tous les porteurs de projet rencontrés notamment en réunion d'information collective.



▶ **Catalogue de formations commun TACTS 44** :



Les organismes de formation du réseau TACTS 44 (CAP44, CIVAM 44, CIAP, Accueil Paysan, GAB 44) ont pour la 2^è année consécutive réalisé un catalogue de formations commun, rassemblant l'ensemble des formations proposées par nos structures, à destination des porteurs de projet et des paysans, sur toutes les thématiques couvertes par notre réseau. Ce catalogue est envoyé par courrier à l'ensemble des paysans adhérents de nos structures, distribués aux porteurs de projet, et mis en ligne sur nos sites internet respectifs.

▸ Évènements et visites à destination des porteurs de projet, des élus, des partenaires ou des prescripteurs :

Un certain nombre d'interventions sont menées tout au long de l'année, en salle ou sur les sites des espaces-test, à la demande d'établissements d'enseignements agricoles ou d'acteurs locaux pour présenter nos actions et nos dispositifs d'accompagnement aux potentiels futurs porteurs de projet à l'installation agricole ou aux acteurs amenés à les orienter.



En 2023, des visites et interventions ont été réalisées sur l'espace-test de Saint-Herblain pour une délégation de l'agglomération de Tulle, une délégation de la FD CUMA de l'Aude, une classe du Lycée Rieffel, et des groupes de porteurs de projets de la formation "De l'Idée au Projet" de CAP 44. Sur l'espace-test de Théhillac, ont été accueillis un groupe de demandeurs d'emploi invités par Pôle Emploi, un groupe du Centre de Loisirs de Saint Dolay, et une classe de l'ISSAT de Redon.



La CIAP a également participé et contribué aux Portes ouvertes de la Ferme du Claray à Sion les Mines.

Une ferme ouverte à destination des élus a été co-organisée avec les partenaires de TACTS sur le thème de l'installation-transmission sur la ferme de Riglanne à Campbon.

Les partenaires TACTS 44 se sont également organisés collectivement pour tenir un stand pendant 3 jours à la Foire de Béré.



▸ Sensibilisation à la transmission progressive via le portage d'activité

Depuis 2020, la CIAP intervient dans un cycle de formation proposé par CAP 44, invitant les futurs cédants à se questionner et à bien préparer la période de la transmission de leur ferme.

Pendant une journée, l'enjeu est d'appréhender les besoins de sécurisation des cédants permettant de réaliser une transmission aboutie, de présenter le dispositif du portage d'activité pour évoquer des alternatives à la transmission à l'identique et ainsi envisager des hypothèses de transmission progressive, partielle et/ou créative.

D'autres rencontres ont également été provoquées avec de futurs cédants ou des chargés d'accompagnement transmission afin de présenter les possibilités offertes par ce dispositif.

L Valorisation des actions menées

Les réflexions menées sur le projet stratégique de la CIAP 44 ont mis en avant un gros besoin de valoriser davantage toutes les actions que nous menons au quotidien, la plupart restant dans l'ombre.

Un travail a été mené pour établir une stratégie de communication et lister un certain nombre d'actions à mettre en place. Communiquer à chaque nouvelle installation d'un porteur de projet accompagné, donner à voir toutes les rencontres et accompagnement que nous réalisons, les paysans qui se mobilisent, les dynamiques que cela crée. Mettre en valeur toutes les fermes désormais lancées sur le territoire, qui offrent de bons produits locaux, et démontrent que c'est possible, viable, et que le métier fait envie.

La difficulté reste cependant le manque de moyens et de temps à allouer à ce type d'actions.

Sur 2023, nous avons commencé cette démarche par :

- la rédaction d'un rapport d'activités que nous espérons agréable à lire et complet sur l'ensemble des actions réalisées
- une page finale du rapport qui rassemble en un seul coup d'oeil les chiffres clés des résultats de nos actions, en mettant en avant l'implication des bénévoles et des paysans
- une lettre d'information diffusée par email fin décembre 2023, faisant une rétrospective de l'année, avec quelques chiffres et informations clés.
- l'organisation de deux après-midi à destination des administrateurs de la CIAP, de CAP44 et de la Confédération Paysanne 44, pour leur présenter l'ensemble des dispositifs d'accompagnement et leur permettre de mieux se les approprier pour mieux en parler.

Axe 4 : Innover et créer de nouvelles synergies pour accomplir notre mission

__Projet stratégique 2023-2027__

Objectif 4 - Innover et créer de nouvelles synergies pour accomplir notre mission

- » Ajuster nos dispositifs ou créer de nouveaux dispositifs pour répondre aux besoins
- » Explorer de nouveaux partenariats, nouvelles synergies au service de notre mission
- » Se donner les moyens de mener de la recherche-action afin d'être en capacité d'innover

__Rapport d'activités 2023__

▸ Innover fait partie de l'ADN de la CIAP, qui cherche toujours à répondre au mieux aux besoins non satisfaits pour faciliter et sécuriser les installations. Cela demande cependant d'y consacrer un temps et des moyens dédiés.

Sur l'année 2023, plusieurs réflexions ont été menées :

- la construction, conjointement avec CAP 44, d'une offre d'accompagnement post-installation basée sur des financements VIVEA et AITA (Accompagnement à l'Installation et à la Transmission en Agriculture) - Conseil Régional. Afin de répondre aux besoins de jeunes agriculteurs souhaitant être accompagnés dans leurs réflexions de sécurisation et de développement d'activité, nous proposons une offre d'accompagnement individualisée et d'échanges d'expériences ainsi que de formation collective.
- la réflexion sur le test en élevage, avec le démarrage d'une expérimentation temporaire en vue de capitaliser et modéliser des scénarios de dispositif
- la poursuite du travail de recherche-action sur la SCOP (Société Coopérative et Participative) en agriculture menée par la CIAP Pays de la Loire et CAP 44, avec des réflexions d'expérimentation sur le territoire de Loire-Atlantique. En 2023, en partenariat avec les Ecosolies et l'URSCOP, la CIAP PdL a obtenu un financement de la Fondation de France sur trois années afin de sensibiliser des agriculteurs à cette thématique, accompagner deux fermes souhaitant étudier la faisabilité de transformer leur société civile en société coopérative pour mener leur activité agricole.

L'idée étant d'expérimenter cette forme sociétaire pour le champ agricole en croisant les approches de l'économie sociale et solidaire, de l'agriculture paysanne, du droit rural et des sociétés. En effet, la SCOP serait une alternative pour répondre aux enjeux de renouvellement des actifs agricoles, de transfert de capital d'exploitation et de sécurisation d'une protection sociale d'un agriculteur associé salarié.

- Un travail d'amélioration continue sur nos dispositifs d'accompagnement et de formation est également mené, avec un recueil de la satisfaction et des suggestions des personnes accompagnées, un échange de pratiques régulier entre chargés d'accompagnement des CIAP des 5 départements pour ajuster et faire évoluer nos outils.
- Ces échanges ont permis la mise en place d'une dernière journée de bilan paysan créatif avec les regards croisés des paysans. Nous envisageons de créer une journée de rentrée pour faciliter la cohésion des porteurs de projets, autour pourquoi pas de chantiers collectifs. Un chantier de réflexion autour de l'innovation pédagogique sera initié en 2024 par la CIAP Régionale.
- Au cours de l'année, les chargés d'accompagnement ont rencontré différents partenaires (MSA, Solidarité Paysans, le Kiosque Paysan, le réseau des CUMA, le GABBAnjou) pour connaître davantage leurs dispositifs et ainsi mieux accompagner et orienter les porteurs de projets.

Axe transversal : Consolider la gouvernance et le modèle économique au service du projet

Projet stratégique 2023-2027

Objectif transversal –

Consolider la gouvernance et le modèle économique au service du projet

- Mettre en place une gouvernance et un mode de fonctionnement favorisant un engagement bénévole pluriel et nombreux sur la durée
- Maintenir et renforcer les moyens humains salariés
- Diversifier les sources et modes de financements
- Renforcer la mutualisation avec nos partenaires proches (recherche de financement commune, communication, actions en commun, formations, partage de ressources,...)

Rapport d'activités 2023

Gouvernance

▸ L'Assemblée Générale est composée de 102 adhérents dont 4 adhérents personnes morales (LPO, CAP44, Ouvre-Boîte 44, Confédération Paysanne 44), 98 adhérents personnes physiques (34 femmes, 64 hommes) dont 76 adhérents de droit par le biais de leur prise de parts au sein de la SCIC CIAP PDL.

▸ Le Conseil d'Administration élu lors de la dernière Assemblée Générale le 3 Mai 2023 est composé de 19 membres, dont 3 femmes, 16 hommes ; 13 paysans ou anciens paysans, 6 citoyens engagés ; 8 retraités actifs, 11 actifs non retraités.

Le Conseil d'Administration s'est réuni à 6 reprises sur l'année 2023 dont 3 CA dédiés au travail sur le projet stratégique.

Lors des derniers Conseils d'Administration, il a été instauré d'inviter des représentants des stagiaires paysans créatifs en cours de formation, afin de faire le lien entre les bénéficiaires de nos actions et les instances de gouvernance de la structure.

▸ Le bureau est composé de 5 membres, élus le 12/12/2022 au sein du Conseil d'Administration. Les 5 membres sont des hommes, éleveurs ou anciens éleveurs. Le bureau s'est réuni à 9 reprises sur l'année 2023, en présentiel ou en visio.

- Le Comité technique d’instruction des entrées en Stage Paysan Créatif a été organisé à 9 reprises sur l’année 2023, mobilisant à chaque fois 2 paysans administrateurs ou non, parmi un groupe d’une vingtaine de paysans volontaires.
- La commission technique de l’espace-test permanent de St-Herblain s’est étoffée, accueillant 3 nouveaux membres, tous anciens stagiaires de l’espace-test désormais installés. Elle s’est réunie à 3 reprises en 2023.
- Deux administrateurs de la CIAP 44 siègent également au sein du Conseil Coopératif de la SCIC CIAP PDL et certains administrateurs ou paysans de Loire-Atlantique participent aussi aux Comités d’Engagement d’instruction des entrées et prolongations en Portage temporaire d’activité, organisé au niveau de la SCIC CIAP PDL.
- L’implication des administrateurs et paysans du réseau dans les activités et la gouvernance de la CIAP représente un total d’environ 650 H de bénévolat sur l’année 2023. Cette implication en temps et en compétences est indispensable pour faire vivre les outils d’accompagnement de la CIAP.

CONSEIL D’ADMINISTRATION

Elu lors de l’AGO du 03 05 2023

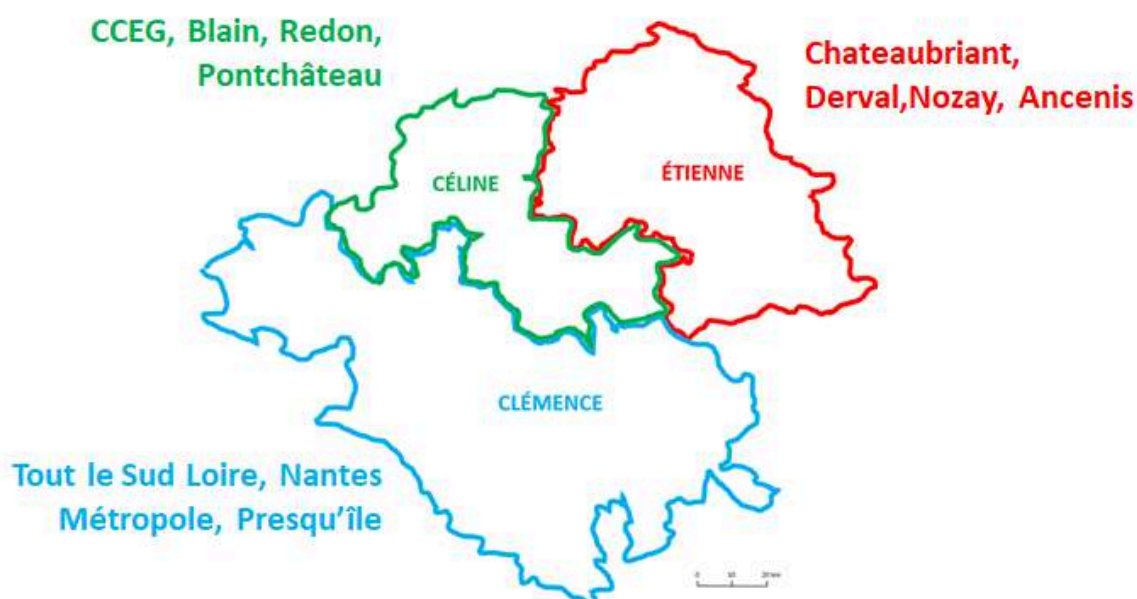
AUDRAN	Caroline	Administratrice	
AVERTY	Jean-Paul	Administrateur	Membre du bureau, référent espace-test
BARON	Patrick	Administrateur	
BONHOMMEAU	Paul	Administrateur	
CADOREL	Emmanuel	Administrateur	
CREAC’H	Erwan	Administrateur	
DENIAUD	Dominique	Administrateur	Au titre de CAP 44
ELOUMOU ZOA	Céline	Administratrice	Au titre de L’Ouvre-Boîte 44
GASNIER	Jean-Pierre	Administrateur	Co-Président, trésorier
GIRARD	Clément	Administrateur	Au titre de la Confédération Paysanne 44
HERVY	Paul	Administrateur	
LAFFONT	Jean-Pierre	Administrateur	Au titre de la LPO 44
LEGENBRE	Jean-Pierre	Administrateur	
MICHENOT	Dominique	Administrateur	
PAVAGEAU	Pierre-Luc	Administrateur	Membre du bureau, référent TACTS
PERRAUD	Christophe	Administrateur	Co-Président
ROLLAND	Benoit	Administrateur	Co-Président
SAULNIER	François-Xavier	Administrateur	
TERRIEN	Andrée	Administratrice	

■ Ressources humaines salariées

▸ Répartition des ressources humaines salariées sur l'année 2023 :

Salarié	Situation Périmètre d'action	Total présence 2023 (en etp)
Céline Noblot 06 40 79 73 79 celine.noblot@ciap-pdl.fr	Salariée de la CIAP 44 en CDI à 100% Coordination générale, coordination des espaces-test	1
Clémence Ponçon 07 62 64 17 63 clemence.poncon@ciap-pdl.fr	Salariée de la CIAP 44 en CDI à 80% jusqu'au 01/09/2023 et passage à 90% depuis. Coordination du Stage paysan créatif pour le 44	0,84
Etienne Michel 07 72 31 36 37 etienne.michel@ciap-pdl.fr	Salarié de la SCIC CIAP PDL mis à disposition à 40% à la CIAP 44 Coordination portage, suivi post-installation, SCOP en agriculture	0,40
	3 salarié.es pour un total de	2,24 ETP

Chacun des salariés anime certaines journées de formation et accompagne les porteurs de projet en formation paysan créatif et portage selon la répartition géographique suivante :



Rapport financier 2023

▸ Le bilan comptable de l'année 2023 établit un résultat déficitaire de 2150€ avec un total de charges s'élevant à 140 534€ et un total de produits de 138 384€.

▸ Lors de la re-création de la CIAP 44 en 2022, la SCIC CIAP PDL avait voté un apport en fonds associatifs sans droit de reprise d'un montant de 30 000€ qui devrait être inscrit directement au bilan de la CIAP 44, à hauteur de 10 000€ en 2022 et 20 000€ en 2023, établissant ainsi une reconnaissance de l'apport que la Loire-Atlantique avait eu à la constitution de la CIAP PDL lors de la régionalisation de la structure. Les fonds propres de la CIAP 44 au 31/12/2023 s'établissent donc à 27 344€ après report du déficit 2022 (-505€) et du déficit 2023 (-2150€).

▸ Les charges ont augmenté d'environ 20% par rapport à 2022 (passant de 114 000€ à 140 000€) sur 3 postes essentiellement :

- les charges de personnel, qui représentent 80% de nos dépenses : les salaires ont été revalorisés pour suivre l'inflation qui a été particulièrement forte en 2023.
- les loyers, du fait de la location de locaux complémentaires pour les formations et réunions.
- les indemnités administrateurs, qui ont été mises en place cette année pour indemniser les kilomètres des administrateurs et des bénévoles mobilisés en comités techniques et commissions, et pour indemniser le temps passé pour les administrateurs non retraités. Ce choix, même s'il est impactant pour les comptes de la structure, est important pour permettre la mobilisation des bénévoles sans frein financier, rendre l'engagement accessible, et rendre ainsi la gouvernance attractive pour une mobilisation durable et étoffée.

▸ Il est à noter que face à cette augmentation des charges, nous avons réussi à approcher l'équilibre budgétaire en mobilisant également 20% de plus de produits (passant de 113 000 à 138 000€), notamment grâce :

- à un soutien fortement accru du Conseil Départemental de Loire-Atlantique sur cette année, légitimant la pertinence de nos actions pour le territoire
- à la mobilisation du fonds de développement de la vie associative (FDVA) pour soutenir notre travail sur le projet stratégique de l'association
- au développement d'une offre d'accompagnement post-installation
- au choix fait par certains bénévoles de renoncer à leurs indemnités et en faire don à la structure

▸ La recherche de l'équilibre budgétaire reste un souci et un effort permanents, qui mobilise à elle seule beaucoup de ressources humaines. Nous tenons à remercier les partenaires qui nous font confiance et croient en la mission de la CIAP et l'importance de nos actions.

Etabli par l'A.F.O.C.G Atlantique

COMPTE DE RÉSULTATS AU 31 Décembre 2023

	Du 01/01/23 au 31/12/23	Du 05/01/22 au 31/12/22
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	5 662,28	
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service	3 525,00	
<i>Dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	127 248,99	107 843,00
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation comptable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		5 600,00
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	1 443,00	302,40
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	10,51	
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	137 889,78	113 745,40
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	46 347,69	75 494,37
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements	64 993,18	28 106,82
Charges sociales	23 395,96	10 524,38
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	189,98	125,44
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	5 607,75	
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	140 534,56	114 251,01
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-2 644,78	-505,61
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)		
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)		
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	-2 644,78	-505,61
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	494,59	
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	494,59	
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	494,59	
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	138 384,37	113 745,40
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	140 534,56	114 251,01
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-2 150,19	-505,61

Etabli par l'A.F.O.C.G Atlantique

BILAN AU 31 Décembre 2023

ACTIF	Du 01/01/2023 au 31/12/2023 Net	05/01/2022 au 31/12/2022	PASSIF	Du 01/01/2023 au 31/12/2023	Du 05/01/2022 au 31/12/2022
ACTIF IMMOBILISE			FONDS PROPRES		
Immobilisations incorporelles			Fonds propres sans droit de reprise		
Immobilisations corporelles			Fonds propres complémentaires	30 000,00	10 000,00
Autres	254,53	444,51	1024000000 APPORTS SANS DROIT DE REPRISE	30 000,00	10 000,00
2183000000 MAT BUREAU ET MATERIEL INFOR	569,95	569,95	Réserves		
2818300000 AMORT MAT BUREAU ET MAT INF	-315,42	-125,44	Report à nouveau	-505,61	
Immobilisations financières			1190000000 REPORT A NOUVEAU DEBITEUR	-505,61	
TOTAL (I)	254,53	444,51	Excédent ou déficit de l'exercice	-2 150,19	-505,61
ACTIF CIRCULANT			<i>Situation nette (sous total)</i>	27 344,20	9 494,39
Stocks et en-cours			TOTAL (I)	27 344,20	9 494,39
Créances			FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS		
Créances clients, usagers et comptes ratt.	36 442,00		TOTAL (II)		
Avances et acomptes versés sur commande		1 222,22	PROVISIONS		
Autres	18 425,00	50 843,00	TOTAL (III)		
4417000000 SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	8 425,00	3 395,00	DETTES		
4687000000 PRODUITS A RECEVOIR	10 000,00	47 448,00	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	47 375,21	68 916,89
Disponibilités	34 628,77	31 747,30	Personnel et comptes rattachés	5 450,88	2 041,55
5121100000 CREDIT AGRICOLE	34 628,77	31 747,30	Dettes fiscales et sociales	5 488,65	3 804,20
TOTAL (II)	89 495,77	83 812,52	4310000000 SECURITE SOCIALE	3 246,12	2 910,28
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	89 750,30	84 257,03	4373000000 CAISS RETRAITES ET PREVOYANCE	289,04	
			4382000000 CH SOCIALES SUR CONG A PAYER	1 461,87	548,06
			4386000000 AUTRES CHARGES A PAYER	213,00	
			4421000000 PRÉLÈVEMENTS À LA SOURCE (IR)	278,62	345,86
			Autres dettes	4 091,36	
			4686000000 CHARGES A PAYER	4 091,36	
			TOTAL (IV)	62 406,10	74 762,64
			Ecart de conversion passif		
			TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	89 750,30	84 257,03

Le bilan 2023 en un coup d'oeil

▾ **77 porteur·se·s de projet accompagné·e·s**

dont 33 entrés en stage paysan créatif en 2023, 30 entrés en 2022 et sortis courant 2023,

dont 14 en portage d'activité hors stage

10 stagiaires formés sur les espace-test de St-Herblain et Théhillac

9 fermes accompagnées en post-installation

▾ **260 paysans référents mobilisés** sur le territoire

▾ **650 heures de bénévolat** de nos administrateurs et adhérents

▾ **29** journées de formation

▾ **19 administrateurs·ices**

▾ **3 salarié·es pour 2,2 etp**

Depuis 2012 :

▾ **322 porteur·se·s de projet accompagné·e·s**

▾ **450 paysans référents** ayant accueilli au moins une fois

▾ **177 installations à titre principal**

▾ **85% des installations avec DJA**

▾ **95% de sortie positive**

si les personnes ne s'installent pas dans l'immédiat, elles ont testé leur projet, poursuivi sur une autre formation, se sont réorientées vers une autre création d'entreprise ou opté pour un emploi salarié.